

# Engrais de ferme durant l'hiver – Fiche Technique

Version : 1 décembre 2022

L'épandage d'engrais de ferme durant l'hiver est soumis à de nombreuses contraintes afin d'éviter les pertes dans l'environnement. D'autre part il est nécessaire d'utiliser les éléments nutritifs de manière efficace en respectant les bonnes pratiques agricoles. Afin d'éviter les erreurs, il convient d'évaluer la situation en tenant compte de tous les critères.

Cette fiche est une aide pour repérer les moments-clé ou les facteurs qui représentent un risque pour l'environnement. Elle ne justifie pas une intervention illicite.

## (1) Lisier, purin ou lisier méthanisé

Critère	Description	Evaluation
Sol couvert de neige	Couverture de neige La neige subsiste plus d'une journée	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Sol gelé	Impossible d'enfoncer un tournevis de taille 5 en plusieurs endroits sur la parcelle	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Sol saturé d'eau	Le sol n'a pas de capacité d'absorption. Flaques ou mouilles visibles, ou sol facilement modelable, ou consistance de bouillie	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Fortes précipitations	Fortes précipitations (plus de 20 mm en 24 heures) durant les deux jours précédents ou fortes précipitations attendues durant les 3 prochains jours	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Sol sans couverture	Parcelle sans couverture végétale, pas de culture en place, pas d'engrais vert hivernant	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

**Renoncer à un épandage de lisier, purin ou lisier méthanisé !**  
Les risques de pertes par ruissellement ou lessivage sont trop grands

Si au moins 1x Oui

5x Non

Critère	Description	Evaluation
Possible absorption d'éléments nutritifs	La température moyenne de l'air a été supérieure à 5°C durant les 7 derniers jours	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Exigences particulières de la production végétale	Epandage juste avant la reprise de la végétation sur prairie, dérobée, colza, céréale bien développée	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Epandage sur engrais vert hivernant vigoureux (en croissance, vert, pas abimé par le gel)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Epandage juste avant la reprise de la végétation si l'état favorable du terrain permet d'éviter le compactage	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Epandage précoce sur des surfaces qui seront pâturées	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Epandage sur cultures maraîchères avec besoins précoces (asperges, oignons, épinards d'hiver) ou cultures sous films de protection (légumes, pommes de terre)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

**Renoncer à un épandage de lisier, purin ou lisier méthanisé !**  
Les risques de pertes sont trop grands, mauvaise efficacité de l'azote  
Patience nécessaire !

6x Non

Si au moins 1x Oui

### Epandage de lisier, purin ou lisier méthanisé possible, sous votre propre responsabilité, si :

- parcelle plate, sol profond, pas en pente, pas dans des cuvettes
- pas de risque de ruissellement
- quantité à épandre adaptée au sol et à la culture, max. 20 m<sup>3</sup>/ha
- prudence sur parcelles drainées, maintenir la distance avec les fossés de drainage
- pas dans des zones de protection des eaux souterraines
- pas à proximité des eaux de surface (y compris vers des regards d'évacuation d'eau superficielle)
- max. 2 semaines avant le semis d'une culture de printemps, max. 1 mois avant le début de la pâture
- en ménageant le sol (pneus larges, tuyaux depuis la fosse)

## (2) Fumier ou compost

Critère	Description	Evaluation
Sol couvert de neige	Couverture de neige La neige subsiste plus d'une journée	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Sol gelé	Impossible d'enfoncer un tournevis de taille 5 en plusieurs endroits sur la parcelle	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Sol saturé d'eau	Le sol n'a pas de capacité d'absorption. Flaques ou mouilles visibles, ou sol facilement modelable, ou consistance de bouillie	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Fortes précipitations	Fortes précipitations (plus de 20 mm en 24 heures) durant les deux jours précédents ou fortes précipitations attendues durant les 3 prochains jours	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

### Renoncer à un épandage de fumier ou compost !

Les risques de pertes par ruissellement sont trop grands

Si au moins 1x Oui

4x Non

Critère	Description	Evaluation
Exigences particulières de la production végétale	Epandage juste avant la reprise de la végétation sur prairie, dérobée, colza, céréale bien développée	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Epandage juste avant la reprise de la végétation si l'état favorable du terrain permet d'éviter le compactage	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Epandage de fumier juste avant labour	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Epandage pour cultures sous films de protection (légumes, pommes de terre)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

### Renoncer à un épandage de fumier ou compost !

Les risques de pertes sont trop grands, mauvaise efficacité de l'azote  
Patience nécessaire !

4x Non

Si au moins 1x Oui

### Epandage de fumier ou compost possible, sous votre propre responsabilité, si :

- pas en pente, pas dans des cuvettes
- pas de risque de ruissellement
- végétation bien développée (prairie, dérobée, colza, céréale bien développée) ou épandage de fumier juste avant labour
- quantité à épandre adaptée au sol et à la culture, max. 25 t/ha
- prudence sur parcelles drainées, maintenir la distance avec les fossés de drainage
- pas dans des zones de protection des eaux souterraines
- pas à proximité des eaux de surface (y compris vers des regards d'évacuation d'eau superficielle)
- en ménageant le sol (pneus larges)

## (3) Repos végétatif

- La période durant laquelle les plantes n'absorbent pas ou très peu d'azote est aussi appelée repos végétatif
- La période de repos végétatif commence lorsque la température moyenne de l'air, mesurée 2m au-dessus du sol, est inférieure à 5°C durant 5 jours consécutifs
- Le repos végétatif est interrompu lorsque la température de l'air est supérieure à 5°C durant 7 jours consécutifs
- Vérification possible : [www.meteosuisse.ch](http://www.meteosuisse.ch) > Météo > Valeurs mesurées et images satellites > Valeurs mesurées aux stations > Valeurs mesurées - Température > Carte > Choisir une station proche > Valeurs journalières > Activer « Température, moyenne journalière »

## (4) Responsabilité individuelle

- En principe, l'agriculteur / agricultrice doit évaluer lui-même si les conditions permettent un épandage d'engrais de ferme sans risques pour l'environnement. Une évaluation soignée avec la présente fiche technique peut servir à montrer que la décision a été prise en respectant les bonnes pratiques agricoles.
- Il n'y a pas de base légale permettant à une commune ou à un canton de donner une « autorisation » pour épandre des engrais de ferme durant n'importe quelle période.
- Un usage non conforme des engrais de ferme ou une pollution en lien avec l'usage des engrais de ferme engage la responsabilité de l'agriculteur / agricultrice (y compris sanction, réduction des paiements directs).